

**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 12
Présents : 7
Votants : 8

Date de convocation :
21/10/2025
28/10/2025

Date d'affichage :
05/11/2025

DELIBERATION

Le vingt-sept octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent, n'ayant pu se tenir faute de quorum en début de séance. Le Conseil municipal s'est réuni de nouveau en séance ordinaire à l'Espace de la Combe d'Argent **le trois novembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente minutes**.

Membres présents : Carine PARRENIN, Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

Membres excusés : Anne-Sophie PARRIAUX, procuration à Jean-Michel LHOMMÉE
Laurent ROPERS

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Participait également : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Carine PARRENIN

➤ **251104 : Organisation de l'affouage, redevance d'affouage 2025**

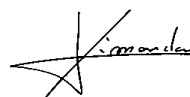
Les membres du Conseil municipal présents décident à l'unanimité de fixer le montant de la redevance d'affouage 2025, comme l'an dernier, à 6 € par stère.

L'affouage sera réalisé en coupes n° 19 et 33, avec un complément de chablis.

Les volumes d'affouage seront définis avec l'objectif d'un maximum de 20 stères par lot.

Les inscriptions sont à faire en mairie au plus tard le 21 novembre 2025 à 18 heures.

Le maire
Jean SIMONDON



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture